Livret d'accueil en classe passerelle

académie Reims
RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Reims.fr

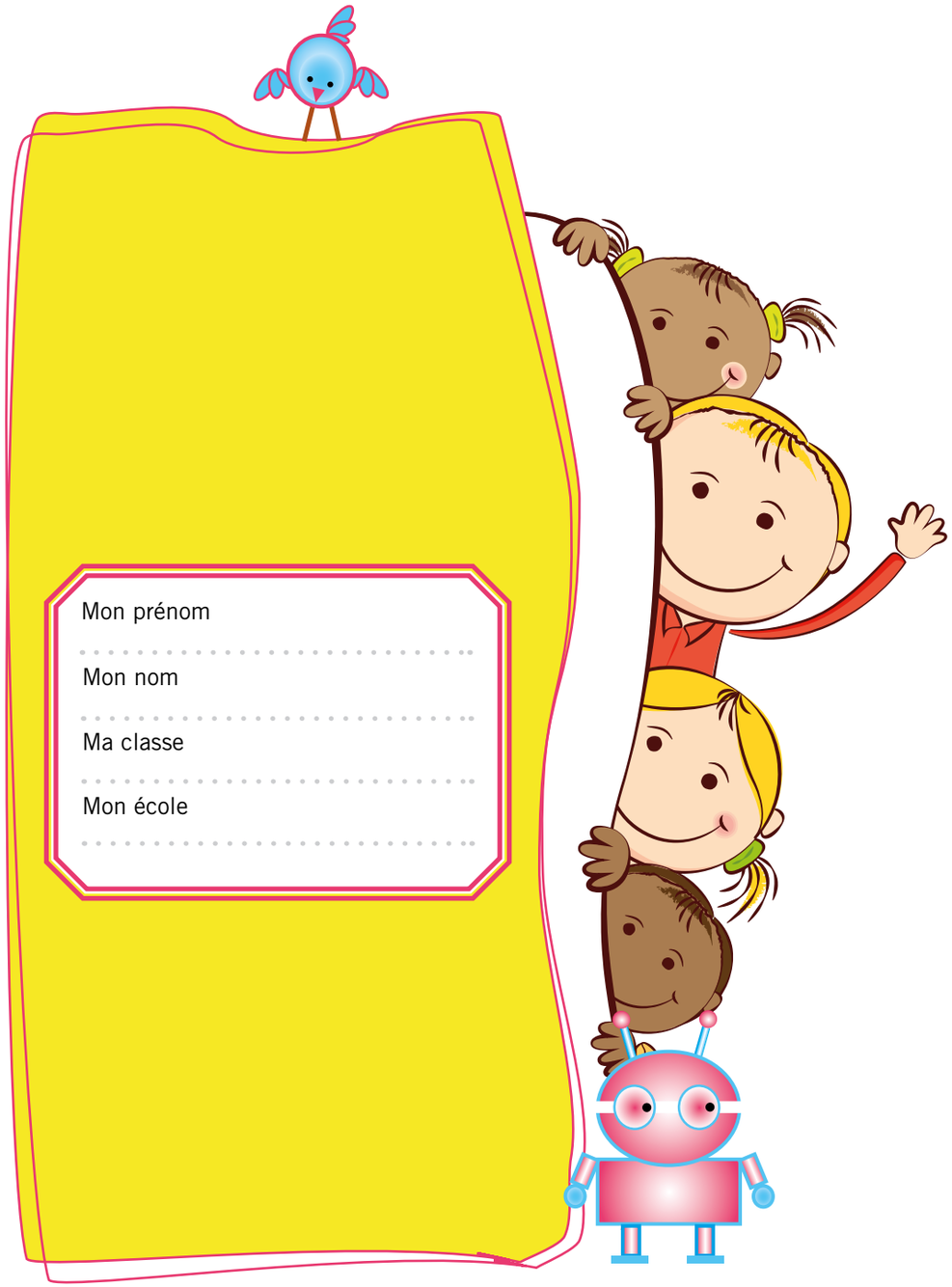

Mon prénom

Mon nom

Ma classe

Mon école

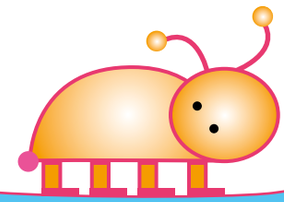

Ce document est un guide pratique à destination des parents d'élèves de la classe passerelle.

Il a pour objectif d'informer les familles sur son fonctionnement particulier et de les accompagner dans cette première année de scolarisation.

Votre enfant entre à l'école maternelle
en classe passerelle.
La réussite de cette première année d'école
dépend principalement
du dialogue et des échanges
qui vont s'établir entre l'équipe
éducative de la classe et vous parents.

Votre implication est de ce fait
indispensable pour accompagner
au mieux le parcours de votre enfant.

La classe passerelle

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La classe passerelle est un dispositif mis en place grâce à un partenariat entre l'Éducation Nationale et la ville de Reims* qui vise à permettre un "passage en douceur" entre la maison et l'école.
La classe passerelle fait partie intégrante du groupe scolaire et se trouve sous la responsabilité du Directeur(trice) de l'école.
C'est une classe bien spécifique. Elle a pour but de favoriser l'accompagnement d'un groupe familial (parents/enfant) pour donner à l'enfant dès son plus jeune âge, le maximum de chance de s'intégrer dans le système scolaire et plus généralement dans un système social.
La classe passerelle peut accueillir entre 15 et 20 enfants en première année de scolarisation quelque soit leur âge.
Ce dispositif permet à l'école de mieux s'ouvrir aux besoins des familles et de les associer au fonctionnement de la classe. Il a également pour but de favoriser dès la première année d'école, les chances de réussite de l'enfant.

* Les classes passerelles Paul Bert et Prieur de la Marne bénéficient d'une participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales de La Marne

QUI VA VOUS ACCUEILLIR ET VOUS ACCOMPAGNER CETTE ANNÉE ?

L'équipe éducative de la classe passerelle se compose de trois personnes :

> L'enseignante

..... (Nom)

L'enseignante est une professionnelle de l'Éducation Nationale. Elle est responsable de l'accueil et de la sécurité des enfants, ainsi que du projet pédagogique et éducatif de la classe. Celui-ci faisant partie intégrante du projet d'école.
Elle a pour mission d'apporter aux enfants les apprentissages tant sur le plan scolaire que sur le comportement d'élève attendu.

> L'éducatrice de jeunes enfants (EJE)

..... (Nom)

L'EJE est une professionnelle de la ville de Reims spécialiste de la petite enfance qui a suivi une formation dans le domaine éducatif et social.
En créant un environnement stimulant, elle favorise le développement global et harmonieux des enfants. Ses actions visent aussi à stimuler les compétences intellectuelles, affectives, et artistiques en prenant en compte le rythme de chacun. De plus, elle soutient la fonction parentale par un travail d'écoute et d'accompagnement.

> L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

..... (Nom)

L'ATSEM est une professionnelle de la ville de Reims. Elle joue un rôle important dans la vie scolaire des enfants, aussi bien dans la classe passerelle que dans les temps péri-scolaires.
Elle participe à la mise en place et à la co-animation des activités auprès des enfants conformément au projet pédagogique et éducatif de l'école. Elle est chargée de l'hygiène et du bien-être des enfants.

Coordonnées de l'école :

.....
.....
.....
.....

La classe passerelle UNE CHANCE POUR VOTRE ENFANT

La classe passerelle est avant tout attentive aux besoins particuliers des jeunes enfants. Par un accueil progressif et adapté dans le milieu scolaire, le tout-petit va passer du statut d'enfant à celui d'élève.
Au cours de cette première année d'école, votre enfant va acquérir un certain nombre de compétences en cohérence et en lien avec le programme Éducation Nationale :

JEUNE ENFANT devient élève

- **AUTONOMIE :** apprendre à faire seul
- **S'APPROPRIER LE LANGAGE :** échanger, s'exprimer, enrichir son vocabulaire
- **SOCIALISATION :** échanges entre enfants, avec adultes, règles de collectivité
- **AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS :** gym, jeux, danses
- **DÉCOUVRIR L'ECRIT :** les gestes de l'écriture, les histoires lues
- **DÉCOUVRIR LE MONDE :** le vivant, la matière, le temps, l'espace, les formes, les grandeurs, les nombres
- **PERCEVOIR SENTIR IMAGINER CRÉER :** activités artistiques et musicales
- **ACQUISITION DE LA PROPRETÉ :** en lien avec les parents

POUR LA RÉUSSITE DE CETTE PREMIÈRE EXPÉRIENCE SCOLAIRE, PROFESSIONNELS ET PARENTS DOIVENT ÊTRE COMPLÉMENTAIRES :

Rôle de l'équipe éducative

En proposant un climat de sécurité et de confiance, l'équipe permet une première expérience de séparation en douceur ce qui contribue à un meilleur épanouissement de l'enfant.

Les orientations éducatives :

- Socialiser l'enfant en référence aux règles de vie de l'école et de la société.
- Aider l'enfant à développer son autonomie et affirmer son identité.
- Aider l'enfant à s'intégrer dans un groupe en lui permettant de développer ses capacités relationnelles.
- Permettre à l'enfant d'agir, de s'exprimer avec son corps et d'exploiter ses possibilités.
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage du langage.
- Donner à l'enfant confiance en lui au travers des actions et des échanges menés au quotidien.
- Concernant les parents, l'équipe s'attache à proposer un accueil individualisé en prenant le temps d'accompagner les parents et l'enfant afin de créer une relation de confiance. Au cours des échanges avec les parents, l'équipe s'applique à reconnaître aux parents la valeur de leurs responsabilités éducatives et à renforcer leur rôle d'acteurs à part entière dans le développement de leur enfant.

Rôle des parents

La classe passerelle est un lieu ouvert, vous êtes les bienvenus et êtes invités à y rester le temps que vous le souhaitez.

- Un enfant a besoin de ses parents pour grandir. Vous êtes donc les premiers éducateurs et avez des responsabilités éducatives envers lui.
- Tout au long de l'année, vous pouvez participer à la vie scolaire de votre enfant au travers des activités mises en place : jeux de société, cuisine, jardinage, éveil musical, etc.
- Vous pouvez participer aussi aux actions parentalité proposées par l'éducatrice de jeunes enfants (bricolage avec les parents ; groupe de parole...).
- Pour favoriser une régularité dans les apprentissages, il est important que l'enfant fréquente l'école chaque jour.

- **Pour aider l'enfant à progresser dans de bonnes conditions, il est indispensable que les apprentissages de la vie quotidienne soient menés aussi bien à l'école qu'à la maison (mettre son manteau, ses chaussures, devenir propre...)**

LES SPÉCIFICITÉS DE LA CLASSE PASSERELLE

La classe passerelle propose un accueil adapté au rythme de l'enfant et aux besoins des familles, en lien avec le projet de fonctionnement et d'organisation de la classe.

1) • La rentrée échelonnée

Une rentrée échelonnée est organisée afin que chaque famille reçoive un accueil de qualité et que la rentrée des classes se passe dans de bonnes conditions pour tous. Les enfants sont accueillis progressivement par petits groupes à des jours différents ; c'est pourquoi il est possible que votre enfant ne fasse pas sa rentrée à la date officielle.

• La rentrée décalée

Un rythme scolaire soutenu et une séparation parfois difficile peuvent perturber certains enfants. Pour éviter une souffrance mutuelle aussi bien du côté de l'enfant que du parent, il peut être envisagé (dans la mesure du possible) de décaler sa rentrée un peu plus tard dans l'année. Un travail d'adaptation sera alors mis en place progressivement.

2) La période d'adaptation

Pour que chacun (parents, enfant) vive au mieux sa première expérience de l'école, la classe passerelle propose une adaptation "en douceur" .
Les familles sont ainsi invitées à venir passer un petit temps dans la classe selon un rythme établi à l'avance.
Pour l'enfant qui présente des difficultés à s'adapter, il lui sera possible de repartir à la maison et de revenir régulièrement en augmentant petit à petit le temps de présence.
En effet, il est important qu'enfant et parents ne vivent pas cette expérience comme un traumatisme.
Dès que l'enfant se sentira rassuré, nous mettrons en place des temps de séparation.
Bien évidemment, si l'enfant possède une tutute et/ou un doudou, il est possible de les apporter à l'école, pendant cette période comme pendant l'année.

3) Classe ouverte aux parents

Au sein de la classe passerelle, le parent a toute sa place et il est invité à avoir un rôle d'acteur à part entière dans la vie scolaire de son enfant. C'est pourquoi, vous avez la possibilité, chaque matin, de rester dans la classe le temps que vous le souhaitez. Vous pourrez ainsi partager avec votre enfant un temps de jeu, de lecture ou autre, prendre plaisir à le voir évoluer avec d'autres enfants et découvrir également ses capacités.

En aucun cas vous ne devez vous sentir gêné d'être dans la classe, votre présence est tout à fait légitime. De même, ne précipitez pas votre départ de peur de rester enfermé dans l'école. Sachez que, pour les départs tardifs, une sortie spécifique est prévue.

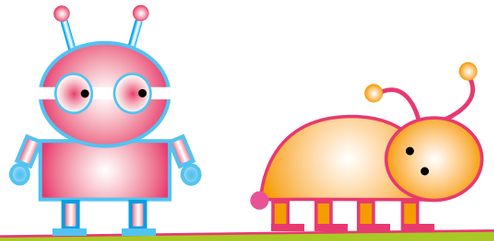

4) L'acquisition de la propreté

Pour entrer à l'école, il est préférable que l'enfant soit propre. C'est pourquoi, nous vous conseillons de profiter des deux mois d'été pour préparer votre enfant. Toutefois, si la propreté n'est pas tout à fait acquise à la rentrée, ne vous inquiétez pas. Il sera tout de même accueilli en classe passerelle. En effet, respectueux du rythme de chacun, nous vous accompagnerons dans cette acquisition de la propreté. Cet apprentissage se faisant beaucoup par imitation, il est recommandé de mettre des couches-culottes qu'il pourra facilement descendre et remonter par lui-même, comme les autres enfants. De plus, veillez à ne pas lui mettre de body lors de cette période. Cette démarche lui permettra ainsi de devenir autonome et renforcera son estime de soi.

5) Intégration dans une autre classe de l'école

Au cours de l'année, il peut être envisagé, avec l'accord des parents et de l'enfant, une intégration progressive dans une autre classe de l'école.
À noter que ce passage n'est possible qu'en fonction de la capacité d'accueil de cette classe. Il n' est en aucun cas systématique.
Lors de cette adaptation, l'éducatrice de jeunes enfants accompagnera l'enfant le temps nécessaire.

6) L'accompagnement à la parentalité

• Le café des parents

Quelques mois après la rentrée, l'éducatrice de jeunes enfants vous invite au café des parents au sein même de l'école.
C'est un temps d'échanges interactifs entre parents, sans les enfants, pour vous permettre de pouvoir vous exprimer librement sur des questions qui vous préoccupent. Tout ceci, dans le respect de chacun, le non-jugement et la confidentialité.
Il se déroule sur le temps scolaire dans un lieu convivial autour d'une tasse de café ou de thé.

• Les ateliers parents

En cours d'année, l'éducatrice propose aux parents de participer à des ateliers divers : bricolage, jardinage, cuisine...
Ceux-ci pourront être menés avec les enfants ou simplement entre parents en fonction du thème abordé.

FONCTIONNEMENT

Il est important de respecter les horaires de la classe passerelle et de fréquenter l'école régulièrement. En effet, cette première année va être riche d'expériences et d'apprentissages pour votre enfant à condition qu'il vienne régulièrement.

1) Le péri-scolaire

La ville de Reims propose différents temps d'accueil péri-scolaires (en dehors du temps d'école). Un coordinateur est responsable de ces services. Il se trouve au sein de l'école et reste à votre disposition pour toutes demandes concernant les temps péri-scolaires.

• Accueil du matin : 7 h 30 - 8 h 20
(avec obligation d'arriver avant 8 h).

• Restauration scolaire : 11 h 30 - 13 h 20
Les enfants de la classe passerelle prennent leur repas avec tous les autres enfants de l'école maternelle. Il est donc préférable que votre enfant ait acquis une certaine autonomie pour la fréquenter.
Merci de signaler auprès du coordinateur tout régime alimentaire particulier.

• Temps péri-scolaire de l'après-midi :
Il se déroule en deux temps :
- de 15 h 45 à 16 h 30
- de 16 h 30 à 17 h 30

Le péri-scolaire est un service public gratuit ouvert à tous.
Le goûter est fourni par les familles dans un sac marqué au nom de l'enfant. Il est recommandé de donner un goûter équilibré et qui ne nécessite pas une température réfrigérée (exemple : fruit ou compote, biscuit ou pain, eau).

Si votre situation professionnelle nécessite l'inscription de votre enfant au temps péri-scolaire de l'après-midi et vu son jeune âge il vous est conseillé de le reprendre à 16 h 30.

Cependant, l'entrée à l'école maternelle occasionne un grand changement dans la vie de votre enfant. Après une journée de classe bien chargée, l'enfant a besoin de calme et de repos. Pour son bien-être, il est donc important dans la mesure du possible que sa journée ne soit pas trop longue. Il vous est conseillé de discuter avec l'équipe de la classe avant son inscription aux temps péri-scolaires.

2) La récréation

L'heure de la récréation de la classe passerelle est programmée en fonction des autres classes de l'école. En début d'année, le temps de récréation n'est pas commun avec les plus grands, afin de permettre aux tout-petits d'évoluer dans un milieu sécurisé et rassurant.

Le jeune enfant est sensible aux écarts de température, c'est pourquoi nous vous recommandons d'être vigilants aux conditions climatiques, et donc de veiller à habiller votre enfant en fonction du temps.
Exemple :
Pour l'hiver : blouson chaud, bonnet, moufles (pas de gants), écharpe
Pour l'été : casquette, nu-pieds (pas de claquettes).

Concernant la tenue vestimentaire, et toujours dans un souci d'acquisition de l'autonomie, il est souhaitable de mettre des vêtements et des chaussures pratiques (faciles à enfiler et confortables).
Les baskets montantes à lacets sont à éviter.

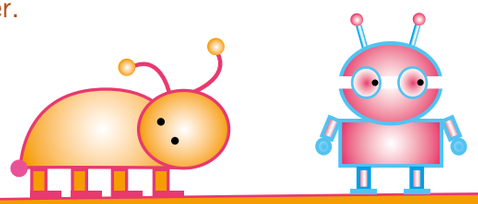

3) La sieste

Le sommeil répond à un besoin vital du jeune enfant. Un temps de sieste est proposé aux enfants de la classe passerelle à partir de 13 h 20. Afin que l'enfant se sente rassuré et s'endorme paisiblement, un doudou, une tutute et/ou un oreiller peuvent être apportés à la sieste.
L'équipe réveille les enfants de façon échelonnée à partir de 15 h 10 afin qu'ils soient prêts pour la sortie de 15 h 45.

Le rythme intense de la matinée provoque une grande fatigue chez certains. Si votre enfant s'endort pendant midi, il est préférable qu'il continue sa sieste à la maison.

4) L'accueil de tous les enfants

Au même titre que les autres classes de l'école, la scolarisation des enfants porteurs de handicap est possible dans la classe passerelle.
Il est impératif de signaler toute allergie ou problème de santé afin que nous soyons attentifs aux besoins de l'enfant.

5) Les absences

Pour le bon fonctionnement de la classe, il est important de prévenir en cas d'absence de votre enfant (maladie ou autres). Les coordonnées de l'école se trouvent page 7.

LES TEMPS FORTS

1) La réunion de parents

Les parents sont invités à une réunion d'information où sera présenté ce que l'enfant va vivre durant cette première année d'école.
Votre présence à cette réunion est vivement conseillée pour prendre connaissance de tous les renseignements utiles et poser les questions nécessaires.

2) Les anniversaires

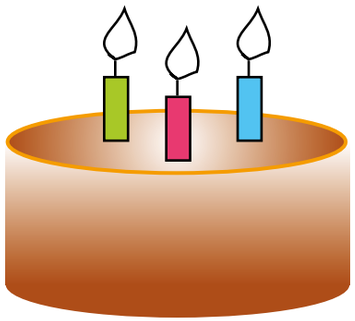

L'anniversaire de l'enfant peut être fêté à l'école, et si possible, le jour même dans la matinée. C'est un moment festif important pour lui. À cette occasion, vous pourrez apporter une boisson et un gâteau sans crème ni alcool.

3) Les sorties scolaires

Ponctuellement dans l'année, la classe passerelle organise des sorties. Vous êtes chaleureusement invités à participer à l'encadrement des enfants. L'équipe a également besoin de vous pour contribuer à assurer la sécurité du groupe.
Ces temps de découvertes et de partages sont très enrichissants.

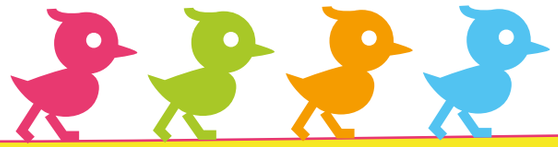

5) Fêtes de l'école

La classe passerelle participe aux manifestations communes de l'école tout au long de l'année. Nous vous remercions d'y répondre favorablement. Les enfants sont fiers de participer à ces moments festifs entourés de leur famille.

6) L'atelier de préparation à l'école maternelle

La première rentrée scolaire est un moment très important et un changement capital dans la vie d'un enfant. Ce moment provoque souvent des angoisses aussi bien pour les enfants que pour les parents.

Aussi, afin de permettre à chacun de vivre une rentrée des classes dans de bonnes conditions, la classe passerelle organise tous les ans, en partenariat avec la maison de quartier du secteur, un groupe de préparation à l'école maternelle. Si vous envisagez la scolarisation future d'un autre enfant de la famille, prenez contact avec la maison de quartier dès le mois de janvier de l'année précédant la rentrée scolaire.

LES FOURNITURES

De manière générale, le matériel scolaire est fourni par la ville de Reims. Cependant, nous vous demanderons quelques affaires personnelles. Merci de ne rapporter que les fournitures cochées.

- ❒ Des chaussons fermés sans lacets,
- ❒ Des affaires de rechange : slips ou culottes, maillot, tee-shirt, pantalon, chaussettes.
  (Attention aux changements de taille et de saison).
- ❒ Sac plastique pour les vêtements souillés
- ❒ Si besoin, des couches-culottes (pas de couche à scratch)
- ❒ Des lingettes
- ❒ Une boîte de mouchoirs (de temps en temps)
- ❒ 4 photos d'identité
- ❒ Une bouteille d'eau (de temps en temps)
- ❒ Un gobelet

CONCLUSION

Pour apporter le maximum de chances de réussite :

Il est important d'instaurer une relation de confiance entre vous et l'équipe de la classe passerelle. Ce climat d'échanges et d'ententes contribuera à un épanouissement et un développement harmonieux de votre enfant. De même, votre implication dans sa vie scolaire lui sera très bénéfique.

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous faire part de tout changement important dans la vie de votre enfant. Ces informations nous permettront de mieux comprendre son comportement et d'adapter notre pratique.

**L'équipe éducative reste à votre écoute
et à votre disposition pour répondre
à toutes les questions que vous vous posez.**

Mémo

Livret d'accueil en classe passerelle

académie Reims
RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Reims.fr

Ville de Reims Direction de la communication